

Réf : JLB/SP
Direction Générale des Services
Dossier suivi par Séverine PORCHER
Assistante du Maire
☎ 02 97 22 57 06

Cité scolaire Brocéliande
Monsieur le Proviseur
Avenue de Brocéliande
56380 Guer

Monsieur le Proviseur,

Comme je vous l'ai indiqué lors de notre entretien téléphonique, j'ai rencontré le 4 mars Monsieur Caron, Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Morbihan.

J'ai évoqué avec lui mes inquiétudes sur l'évolution des effectifs du lycée au regard des différents paramètres que nous avons évoqué :

- Dotation globale horaire en diminution et fongibilité
- Suspension de l'enseignement de l'espagnol
- Absence d'aide personnalisée
- Conséquences de la nouvelle carte scolaire et majoritairement ciblée sur des communes d'Ille et Vilaine et nombre de dérogations accordées

À cela s'ajoute la perte de la section sciences de l'ingénieur et Anglais Monde Contemporain l'année dernière.

Je lui ai demandé d'attribuer au lycée la quinzaine d'heures nécessaire au maintien des sections qu'il envisage de supprimer.

Je lui ai indiqué combien le lycée d'enseignement général était d'une importance évidente, équipement structurant s'il en est, et participant de l'attractivité de notre commune, du maintien des situations des personnels enseignants, administratifs et techniques sur place, et pour le service de proximité à destination des familles.

Je me suis aussi étonné auprès de lui qu'on crée des sections à Ploërmel (BTS / STL et sanitaire) avec recrutement géographique large, obligeant à accueillir ces étudiants à l'internat de la Cité scolaire Brocéliande, alors même que si ça n'était pas le principal motif de création du lycée à Ploërmel puisqu'on justifiait cette création pour éviter notamment du transport pour les élèves. Bref, il me tiendra informé courant juin de l'évolution du dossier.



Ville de GUER - Porte du Morbihan
Place de l'Hôtel de Ville - BP 36
56380 GUER Cedex



02 97 22 57 00



02 97 22 57 20



contactmairie@ville-guer.fr

www.ville-guer.fr



Guer accueille
l'Académie Militaire
de St-Cyr Coëtquidan

Par ailleurs, j'ai rencontré le Général Charpy, Commandement de l'Académie Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, et ai évoqué avec lui les points suivants :

1) Votre souhait de pouvoir disposer à l'arrière du lycée, à proximité du groupe scolaire communal Brocéliande, du foncier pour y réaliser des « pistes pédagogiques » pour la formation en particulier de chauffeurs autocaristes. Il m'a indiqué qu'à cette fin, vous devriez le saisir par un courrier sollicitant cette « mise à disposition ».

2) Lors de notre discussion, il m'a proposé dans le cadre du renforcement des liens Académie Militaire / Lycée et des besoins identifiés en la matière de rencontrer des représentants de la Direction de la formation de la Défense nationale, des responsables de l'École des transmissions, du numérique et du cyber de Cesson-Sévigné, lui-même, vous-même et moi-même afin d'examiner la mise en œuvre de formation de type BTS Cyber sécurité au sein du lycée. Je vous laisse le soin de me dire ce que vous en pensez et de me tenir informé pour mettre en œuvre cette proposition si vous la jugez utile.

Enfin, comme vous le savez, la Ville loue un bâtiment à la SNI et le sous-loue ensuite, à raison de 37 capacités d'accueil à des étudiants BTS. On m'a indiqué que désormais vous acceptiez d'accueillir en internat des étudiants BTS. Cela fait-il doublon ? Auriez-vous l'obligeance de m'indiquer officiellement si ce dispositif doit être maintenu, la commune sortant en l'espèce de ses champs de compétences, mais qui avait institué ce dispositif pour capter des étudiants qui à défaut seraient aller ailleurs et confortant par la même occasion les effectifs du lycée. Enfin, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer où en est l'étude engagée par la Région et concernant la rénovation de l'ancien internat et le calendrier des travaux envisagé.

Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour la longueur de ce courrier mais c'était l'occasion pour moi de faire un point de synthèse générale concernant ce qui nous préoccupe en commun.

Restant à votre disposition et dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Monsieur le Proviseur, en l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Luc BLÉHER,

Maire,
Président de l'Oust à Brocéliande Communauté

*Copies : M. Caron, Directeur académique des services de l'éducation nationale du Morbihan
Représentants CA lycée Brocéliande : M. Pihéry et Mme Sogorb-Moutel (titulaires) – M. Blanchard et M. Carletto (suppléants)*